

Colloque « Les métaux stratégiques – enjeux et solutions pour les entreprises »

Eléments d'intervention pour la table ronde « Des éléments de réponse »

Aspects internationaux de la politique de sécurisation

I. Un constat : lucidité et fenêtre d'opportunité.

- Une diplomatie des matières premières est nécessaire dans un contexte de compétition accrue et de diversité des acteurs publics et privés.
- Les perspectives à long terme du marché international des matières premières non énergétiques sont extrêmement claires. Elles dépendent de tendances de long terme : l'industrialisation et l'urbanisation des pays émergents et en développement. Le contexte international d'accalmie des cours internationaux pourrait contribuer à reléguer la question de la sécurisation de l'approvisionnement au second rang. Ce serait une erreur.
- Il faut au contraire profiter de ces mois d'apaisement pour renforcer et accélérer la mise en œuvre d'une politique nationale de sécurisation des approvisionnements en métaux stratégiques, avec l'appui et le soutien de l'ensemble des acteurs concernés, au premier rang desquels les entreprises. Ces efforts sont menés dans un contexte de complication croissante du secteur minier international marqué par une multiplication de ses intervenants et un durcissement de la concurrence.
- Les aspects internationaux des travaux du COMES (groupe de travail n°4) sont pilotés par le Ministère des Affaires étrangères, et bénéficient de l'implication, de l'appui et de l'expertise de l'ensemble des acteurs du Comité, notamment sur des sujets techniques comme ceux ayant trait aux industries du recyclage, aux questions touchant à la recherche/développement ou encore aux aspects liés à la recherche sous-marine.
- La mise au point de l'outil d'autodiagnostic destiné aux entreprises françaises, qui vous sera présenté un peu plus tard, symbolise cette logique de coopération et d'interaction entre les acteurs privés et la puissance publique. Son utilisation, que nous espérons la plus large possible, doit s'engager dans une logique collaborative, permettant de nourrir la réflexion de la puissance publique et d'affiner sa stratégie.

II. Les actions engagées à ce jour.

- Depuis plusieurs mois, les travaux accomplis par l'ensemble des membres du COMES ont permis d'inscrire la question des métaux stratégiques dans le dialogue engagé avec les partenaires internationaux, pays ou entreprises.
- Ces travaux ont permis d'accroître l'implication des Ambassades de France et de l'ensemble du réseau international français, sollicités à plusieurs reprises pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique française de sécurisation

des approvisionnements. Outre le rôle essentiel qu'il est amené à occuper dans le cadre des rapprochements bilatéraux avec nos grands partenaires internationaux, ce réseau assure également, et de manière croissante, un suivi de l'actualité du secteur et de ses évolutions à l'international.

- La coopération avec l'Union européenne et les Etats membres figure parmi les priorités de ce gouvernement. L'Allemagne, notamment, partage nos préoccupations en matière de métaux stratégiques. Le dialogue bilatéral, à travers le plan de travail élaboré à l'occasion du dernier conseil des Ministres franco-allemand, intègre désormais officiellement une composante « métaux stratégiques ».
- Le Royaume-Uni et les Pays-Bas, bien sûr, sont également mobilisés sur ces questions. Des premiers échanges ont été tenus avec ces partenaires. Ils sont indispensables pour pouvoir définir ensemble, au niveau européen, une ligne de conduite et un positionnement communs sur un certain nombre de dossiers sensibles.
- Au-delà de l'Union européenne, il est nécessaire de renforcer notre coopération avec de grands pays miniers, comme le Canada et l'Australie. Avec le premier, des échanges sont en cours depuis plusieurs mois, et nous sommes tout à fait ouverts à la conclusion d'un partenariat privilégié. Avec l'Australie, la signature cette année du partenariat stratégique franco-australien a permis d'officialiser la coopération entre nos deux pays dans le secteur des métaux stratégiques. A l'initiative des Ambassades de France en Australie et d'Australie en France, une délégation de la chambre des mines et de l'énergie de l'Etat d'Australie occidentale s'est rendue en France du 30 mai au 1^{er} juin 2012.
- Les fédérations professionnelles, qui participent activement à l'ensemble des travaux, ont également renforcé leurs échanges avec leurs partenaires internationaux. Cet aspect est bien évidemment primordial, puisque l'essentiel de la capacité concrète d'action réside entre les mains des opérateurs économiques.
- Toutes ces actions s'accompagnent d'une réflexion sur la contribution que doivent apporter nos entreprises au développement des pays dans lesquels elles sont amenées à intervenir. Nous engageons les opérateurs économiques français à continuer de se montrer exemplaires et de respecter les meilleurs standards internationaux en matière sociale et environnementale. Des efforts ont été engagés pour renforcer la politique de coopération française dans ce domaine, en impliquant davantage l'Agence française de développement (- je salue la présence parmi nous de 2 de ses représentants -), qui pourrait utilement contribuer à certaines opérations de construction d'infrastructures de transport, de génération d'électricité et de transformation dans les pays en développement. En parallèle, la France a annoncé la semaine dernière qu'elle soutenait la Banque mondiale et la Banque africaine de développement dans leurs efforts pour aider les pays africains à assurer leur développement par la valorisation de leurs ressources minérales.

III. Les axes de progrès

- La première de nos priorités pour les mois à venir consistera à poursuivre les travaux engagés avec nos différents partenaires, notamment avec la Commission européenne dont les nombreuses initiatives doivent être saluées. Depuis 2008, elle s'efforce d'inscrire le sujet parmi les priorités de son action, à la fois au sein de l'Union européenne, mais également dans ses relations avec nos grands partenaires. Nous nous félicitons à cet égard des efforts menés récemment par la Commission pour s'assurer que ses initiatives soient concertées avec les Etats membres dans un souci de cohérence et d'efficacité. Avec les Etats membres, le renforcement du dialogue franco-allemand devra permettre d'enregistrer des avancées significatives dans différents domaines comme la recherche et l'innovation.
- Une autre priorité consistera à soutenir les efforts de structuration de l'offre française dans le secteur paraminier, en s'inspirant notamment des succès enregistrés dans le secteur parapétrolier. La structuration et l'accompagnement de cette offre française permettra d'assurer une présence nationale sur les grands marchés mondiaux d'exploitation minière.
- D'autres actions encore seront initiées, en fonction des besoins exprimés par nos industriels.

IV. Mots de conclusion.

- En conclusion, il me semble important de revenir sur ce qui constitue le thème central de notre réunion aujourd'hui : quelles solutions pour les entreprises françaises dans leurs stratégies de sécurisation d'approvisionnement en métaux stratégiques ? Il faut se rappeler que cet enjeu est avant tout un enjeu national de compétitivité et d'emploi, et de capacité technologique. Nos fédérations professionnelles l'ont bien compris, et prévoient de se consulter dans le courant du mois de novembre pour envisager ensemble les initiatives qu'elles pourraient être amenées à partager. Toutefois, si nos grandes entreprises semblent mieux armées pour faire face à ce sujet, c'est peut être moins le cas pour nos PME et ETI, qui doivent bénéficier d'un appui spécifique.
- Le Président de la République a fait du redressement productif de l'industrie française une priorité nationale. Le plan d'action lancé par le Ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, à la fin du mois d'août lors de la conférence des ambassadeurs, s'inscrit dans cette ambition collective, en accompagnement des efforts des entreprises et des missions de l'Administration. Comme l'a indiqué le Ministre des affaires étrangères, le « *réflexe économique* » sera désormais une instruction prioritaire et permanente de notre réseau diplomatique, avec des objectifs qualitatifs et quantitatifs précis. Vu du Quai d'Orsay, les efforts du COMES pour ce qui concerne les aspects internationaux correspondent parfaitement à ces orientations. /.